

Activités culturelles et artistiques Spécialité

Administrateur culturel

RNCP9453 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	335
Code(s) ROME	L1302, M1605
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Paul Valéry - Montpellier 3

<http://www.univ-montp3.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'administrateur culturel participe globalement au développement et à la pérennisation d'une structure culturelle, de ses activités et de ses emplois. Il possède les compétences nécessaires à la gestion d'une structure culturelle de taille moyenne (avec une dominante économique et financière) et met cette polyvalence au service d'une démarche artistique et culturelle.

Il peut assurer la comptabilité et la gestion d'une structure culturelle (lieu, compagnie, ...) ou d'un événement artistique (festival, biennale, ...), rechercher des financements et négocier avec les divers partenaires financiers, publics et privés, créer une structure juridique et rédiger des contrats, embaucher et gérer du personnel, organiser la communication et les actions de médiation en direction des différents publics.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La formation évalue des compétences culturelles, techniques et synthétiques :

§ art et politique

- connaissance des différentes disciplines artistiques
- identification des politiques culturelles, de leur histoire et de leurs relations

§ gestion culturelle

- appréhension du fonctionnement économique de la culture

- connaissance et utilisation des outils de gestion

§ cadre juridique, social et fiscal

- connaissance du cadre juridique des activités culturelles
- modalités d'embauche et de paiement de personnel dans le domaine artistique
- obligations fiscales

§ culture et société

- création et fidélisation d'un public, médiation, réseaux et partenariats
- relations européennes et langues

§ production et événements artistiques

- conception d'un projet artistique et culturel
- mise en perspective des différentes composantes nécessaires à la mise en œuvre d'une production ou d'un événement artistiques

§ application pratique

- capacité à concrétiser les compétences acquises au sein d'une structure culturelle

§ analyse et synthèse

- élaboration du diagnostic global d'une structure culturelle, analyse synthétique de sa situation (projet culturel, environnement, fonctionnement, ...) et de ses perspectives de développement

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

La formation est centrée sur la gestion de moyennes structures travaillant dans les divers champs culturels : spectacle vivant, patrimoine, audiovisuel, arts plastiques. L'administrateur pourra donc exercer ses fonctions dans des secteurs variés : salles de spectacles, troupes de théâtre, ensembles musicaux, compagnies de danse, festivals, structure de production artistique (musique, théâtral, audiovisuel, cinéma, ...), centres d'art contemporain, services culturels des collectivités territoriales.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les postes et fonctions visés varient en fonction des projets culturels et artistiques :

- administrateur de compagnies / groupes artistiques (théâtre, musique, cirque, ...),
- organisateur ou gestionnaire de manifestations culturelles (festivals, animations saisonnières, événements, ...),
- administrateur de lieux culturels (lieux de diffusion de spectacles, sites culturels, galeries, lieux de mémoire, ...),
- responsable de projets ou de structures agissant dans divers secteurs culturels (tourisme culturel, politique de la ville, culture scientifique et technique...)
- chargé de mission ou responsable de service culturel pour une collectivité territoriale.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 555 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	67 637
Jugés difficiles à recruter	19 %
Emplois saisonniers	19 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Enseignants-chercheurs et professionnels.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Idem

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP12586

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Université Paul Valéry

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9453/>